



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent de la défense nationale

---

NDDN • NUMÉRO 046 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le lundi 16 février 2015**

**Président**

**L'honorable Peter Kent**



## Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 16 février 2015

• (1530)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC)):** Bonjour, chers collègues.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude de la défense nord-américaine avec deux témoins que nous entendrons par vidéoconférence de deux endroits différents. Le Mgén Wheeler, commandant 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada, est à Winnipeg, et le Col Sylvain Y. Ménard, commandant, 3<sup>e</sup> Escadre Bagotville nous parle de Bagotville, au Québec.

Si vous me le permettez, je vais simplement vous donner une explication rapide. Étant donné que nous avons deux endroits éloignés, les deux commandants vont s'adresser à nous en anglais. Ils vont entendre les questions en français, mais nous ne pouvons utiliser que l'une de nos langues officielles pour ce qui est des réponses des deux emplacements, et les deux officiers ont choisi de nous parler en anglais pour faciliter la séance.

[Français]

**Mme Élane Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD):** Monsieur le président, j'aimerais invoquer le Règlement.

Je sais que nous devons composer avec des contraintes techniques, mais cette façon de procéder n'est pas quelque chose qui est acceptable. Je n'ai même pas accès à une traduction française, si ce n'est un document écrit s'il m'est fourni.

[Traduction]

Je veux tout simplement que ce soit au compte rendu.

[Français]

Je suis désolée, mais ce n'est pas un fonctionnement acceptable pour les francophones.

**Le président:** Je comprends, mais je dois dire ce qui suit.

[Traduction]

Nous avons pensé les entendre à deux heures différentes, l'un de son emplacement, et l'autre du sien, mais nos deux témoins nous ont dit qu'ils voulaient comparaître ensemble. Cela nous impose des contraintes techniques.

[Français]

**Mme Élane Michaud:** La prochaine fois, serait-il possible d'avoir une présentation et de prévoir une période de temps pour les questions et une autre présentation par la suite pendant la même réunion du comité? Les deux présentations pourraient être séparées afin que nous puissions avoir accès à l'interprétation française.

[Traduction]

**Le président:** Vous allez quand même avoir la traduction complète, mais le problème, avec le vote d'aujourd'hui, c'est qu'il est tout à fait impossible de séparer... je comprends. Je m'excuse au nom des facilitateurs techniques, mais je pense que parce que nous

avons un vote dans moins de 15 minutes, nous devrions écouter maintenant les exposés de nos deux témoins avant d'interrompre la séance.

Général Wheeler, veuillez nous présenter votre exposé.

**Major-général D.L.R. Wheeler (commandant, 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada, Aviation royale canadienne):** Merci, monsieur le président, honorables députés.

Je vous remercie beaucoup de votre invitation à prendre la parole devant vous aujourd'hui. Je suis heureux de pouvoir m'entretenir avec vous du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et de la contribution du Canada à la défense de l'Amérique du Nord en coopération avec les États-Unis.

En termes simples, notre mission au sein du NORAD consiste à surveiller le ciel au-dessus de notre continent et à être prêts à intervenir rapidement et efficacement pour contrer les menaces imminentes pour la sécurité. Le NORAD est un commandement binational canado-américain qui assure en permanence une veille permettant de détecter et confirmer les menaces aérobies visant notre continent, et de donner l'alerte en pareil cas. Il prend les mesures de défense aérospatiale qui s'imposent pour contrer toute action hostile contre l'Amérique du Nord. Dans le cadre de notre enveloppe de responsabilités au sein du NORAD, l'Aviation royale du Canada maintient les niveaux de préparation opérationnelle les plus élevés de tout commandement au sein des Forces armées canadiennes. Par conséquent, l'état de préparation de l'ARC est un aspect fondamental de l'état de préparation du NORAD.

En ce moment, environ 430 militaires, hommes et femmes, des Forces armées canadiennes et de la US Air Force surveillent les approches aérospatiales du territoire canadien, repèrent tous les aéronefs dans l'espace aérien canadien et se tiennent prêts à intercepter et à maîtriser les aéronefs qui pourraient soulever des préoccupations de sécurité pour le Canada et l'Amérique du Nord. Basée au quartier général opérationnel de l'Aviation royale canadienne à Winnipeg, au Manitoba, la Région canadienne du NORAD — ou RC NORAD — est l'une des trois régions du NORAD. Les deux autres sont basées à l'Elmendorf Air Force Base, en Alaska, et à la Tyndall Air Force Base, en Floride.

Depuis les attentats terroristes de 2001, la RC NORAD joue un rôle d'envergure dans le cadre de l'Opération Noble Eagle, la mission permanente de défense aérienne interne du NORAD. Dans le cadre de l'Opération Noble Eagle, nous observons toute la circulation aérienne intérieure et réagissons à pratiquement toute menace aérobie qui pourrait mettre les Canadiens en danger. À titre de commandant de la 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada, il m'incombe de fournir à la RC NORAD des forces aériennes prêtes à combattre de sorte que le Canada respecte l'engagement qu'il a pris à l'égard de la défense de l'Amérique du Nord et protège la souveraineté de celle-ci dans son espace aérien.

Nous pouvons augmenter notre posture, selon le niveau de menace. En temps de paix, la plupart des membres de notre personnel sont à Winnipeg, où se trouve le quartier général de la Division aérienne, à la 22<sup>e</sup> Escadre North Bay, où se trouve le quartier général du Secteur de la défense aérienne du Canada, et à deux escadres de chasse, la première à Bagotville, au Québec, et la deuxième à Cold Lake, en Alberta. À cause de l'étendue de notre pays, nos deux escadres de chasse doivent en plus pouvoir compter sur des bases d'opérations déployées et des emplacements d'opérations avancés dispersés partout au pays, y compris dans le Nord. Ces emplacements auxiliaires augmentent le rayon d'action de nos chasseurs en leur procurant des endroits avancés d'où ils peuvent mener des opérations, se ravitailler et effectuer de la maintenance. Pour nous assurer que ces emplacements d'opérations avancés ont les capacités nécessaires et sont prêts à l'action, nous y menons régulièrement des exercices et des opérations. Nous avons ainsi tenu l'Opération Spring Forward en avril 2014, le plus grand déploiement de nos emplacements d'opérations avancés depuis la fin de la guerre froide. Dans le cadre de cet exercice, les ressources du NORAD du Canada et de l'Alaska ont travaillé en collaboration pour accroître leur interopérabilité.

En plus de notre infrastructure, notamment notre réseau de radars, nos Hornet CF-18 comptent également sur le soutien de ravitailleurs air-air du NORAD, lors des missions de longue durée. Les ravitailleurs, leurs équipages et escadrons associés, bien sûr, répondent à plusieurs besoins supplémentaires en infrastructure, en personnel et en logistique qui sont essentiels aux opérations du NORAD.

Le NORAD est beaucoup plus qu'une relation de travail étroite entre les États-Unis et le Canada; c'est un commandement binational à part entière, et sans doute l'une des ententes les plus étroites au monde entre deux alliés. Il prend vie grâce aux professionnels des forces militaires canadiennes et américaines qui travaillent coude à coude dans nos quartiers généraux respectifs, 24 heures par jour, 365 jours par an, pour aider à protéger nos deux pays des menaces possibles.

Comme vous le savez peut-être, le personnel de l'USAF au Canada sert sous mon commandement. Si vous avez visité notre quartier général à Winnipeg, vous savez que mon bureau se trouve juste à côté de celui d'un général de l'USAF qui agit en tant que commandant-adjoint des opérations. Selon l'accord du NORAD, le brigadier-général Hyde fait partie intégrale de la planification et de l'exécution de l'emploi de la force de l'ARC, tout comme le général canadien en poste au quartier général de la Peterson Air Force Base à Colorado Springs, qui agit à titre de commandant-adjoint du NORAD.

• (1535)

Je vais vous illustrer par un exemple bien connu la façon dont notre intégration fonctionne: le 11 septembre 2001, ce n'est nul autre que le général canadien à Colorado Springs, agissant comme commandant de service, qui a orchestré le décollage d'urgence des avions à réaction de la US Air Force, en réponse à la crise. Le lieutenant-général Ken Pennie assumait le commandement du personnel et des biens américains de la même manière que le général de la US Air Force à Winnipeg commande nos effectifs lorsqu'il est de service.

Dans le cadre de notre interopérabilité, nous partageons régulièrement des ressources et des renseignements liés au NORAD. Cela permet à nos deux pays de s'échanger, à l'occasion, la tâche d'intervenir en cas de nouvelle menace aérienne, selon les ressources à notre disposition d'un côté ou de l'autre de la frontière.

Notre entente de réciprocité s'est manifestée notamment lorsque deux chasseurs CF-18 des Forces canadiennes ont intercepté et identifié deux bombardiers russes à long rayon d'action « Bear » volant dans l'espace aérien international au nord de l'Alaska, ou lorsque des F-15 américains basés à Portland, en Oregon, ont répondu à un incident en vol près de Vancouver en 2012.

Récemment, des membres du personnel et des aéronefs de la US Air Force ont été déployés à la 5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay, au Labrador, pour participer à l'exercice Vigilant Shield au cours duquel nous avons pratiqué ensemble des scénarios de défense aérienne.

Notre alliance de longue durée avec les États-Unis est une chose à laquelle mes collègues et moi travaillons au quotidien. Les Canadiens qui estiment que la coopération internationale apporte la paix et la stabilité peuvent considérer le NORAD avec fierté. Mais la fierté dans notre alliance exige de la vigilance. Le contexte de la sécurité mondiale continue d'évoluer rapidement, ce qui explique pourquoi la posture de la force du NORAD est désormais revue régulièrement. La force doit avoir une posture qui lui permet de neutraliser diverses menaces d'ordre symétrique et asymétrique.

Les menaces symétriques, ou les menaces commanditées par un État, sont considérées comme les plus dangereuses. En ce qui concerne les alertes et les missions de contrôle aérospatiales conventionnelles qui sont pertinentes à mon commandement, la menace potentielle proviendrait d'appareils à long rayon d'action ou de bombardiers appartenant à des États étrangers.

Compte tenu du climat géopolitique actuel, la probabilité d'une attaque par des avions militaires est faible. D'autres États ont la capacité de nous causer du tort, mais n'ont pas l'intention actuellement de le faire. Si nous devons faire face à des intentions hostiles, ces intentions constitueraient alors une menace. L'alerte stratégique se mesure en minutes, parfois en heures. Notre capacité de réagir à cette menace est par conséquent limitée à ce dont nous disposons dans l'immédiat. C'est pourquoi nous devons maintenir de très hauts niveaux de préparation opérationnelle, même en temps de paix. C'est également la raison pour laquelle le NORAD surveille continuellement de nombreux aéronefs d'intérêt près de l'espace aérien du Canada et des États-Unis et intervient au besoin.

Dans le contexte du NORAD, les menaces asymétriques sont celles liées à des organisations terroristes qui utilisent des aéronefs comme des armes. L'attaque du 11 septembre 2001 — moment où nos nations ont commencé à mettre davantage l'accent sur la surveillance et le contrôle du Canada et des États-Unis —, le NORAD a répondu à plus de 3 500 menaces aériennes possibles et intercepté plus de 1 400 aéronefs au Canada et aux États-Unis.

C'est pourquoi des opérations ordinaires, comme l'Opération Noble Eagle et d'autres exercices en cours, servent à garantir que nous sommes entraînés et aptes à accomplir notre mission. Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 — moment où nos nations ont commencé à mettre davantage l'accent sur la surveillance et le contrôle du Canada et des États-Unis —, le NORAD a répondu à plus de 3 500 menaces aériennes possibles et intercepté plus de 1 400 aéronefs au Canada et aux États-Unis.

Il s'agit d'un exemple parfait de l'importance des partenariats que nous avons créés entre les organismes fédéraux responsables de l'aviation et de l'application de la loi dans les deux pays. L'héritage du NORAD des 56 dernières années repose sur le dévouement et la détermination indéfectibles de nos professionnels. Ne vous attendez à rien de moins de la part des femmes et des hommes de nos forces dans les années à venir.

Grâce à notre vigilance collective, nous veillons à ce que l'espace aérien de toutes les collectivités de notre vaste pays demeure sûr.

Merci beaucoup.

Je suis impatient de répondre à vos questions.

● (1540)

**Le président:** Merci, général Wheeler.

Colonel Ménard, allez-y s'il vous plaît.

**Colonel Sylvain Ménard (commandant, 3<sup>e</sup> Escadre Bagotville, Aviation royale canadienne):** Monsieur le président, honorables députés, je vous remercie de m'accorder l'honneur de comparaître aujourd'hui.

En tant que commandant de la Base des Forces canadiennes de Bagotville et de la 3<sup>e</sup> Escadre, j'aimerais vous donner un aperçu du travail que mon équipe accomplit chaque jour dans le cadre de la mission du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD.

La base de Bagotville est stratégiquement située près de la ville de Saguenay au Québec. À partir de nos installations, nous sommes en mesure de couvrir l'ensemble du nord-est de l'Amérique du Nord et de répondre rapidement à toute menace à notre sécurité, comme le major-général Wheeler l'a décrit plus tôt. Pour ce faire, la 3<sup>e</sup> Escadre compte sur un groupe de pilotes et de techniciens expérimentés et bien entraînés en alerte 24 heures par jour, 365 jours par année. Notre centre des opérations est en contact constant avec les différents points de surveillance du territoire nord-américain et le commandement canadien du NORAD, de façon à intervenir rapidement en cas d'alerte. Nous pouvons ainsi déployer des chasseurs CF-18 là où la situation l'exige et même jusqu'aux limites nordiques de notre pays grâce à la capacité de ravitaillement en vol de l'Aviation royale canadienne et de nos alliés américains.

La mission du NORAD est la priorité de la 3<sup>e</sup> Escadre, et je dirais même qu'elle est notre raison d'être. Selon les besoins, nous pouvons dédier l'ensemble de nos ressources à la protection du territoire canadien. Par exemple, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, nous avons mis en alerte tous nos chasseurs CF-18 et tout notre personnel, et les avons déployés à trois endroits stratégiques afin d'augmenter le niveau de protection du pays suivant les ordres du commandement de la Région canadienne du NORAD.

En tout temps, le 425<sup>e</sup> Escadron d'appui tactique a pour rôle de former les pilotes aux missions du NORAD et de s'assurer que notre flotte de chasseurs est prête à répondre aux besoins du Canada.

Le 12<sup>e</sup> Escadron de radar est également une partie importante de notre ligne de défense nord-américaine. En temps normal, le radar de l'escadron fait partie de la multitude d'installations assurant la surveillance du territoire. En cas d'alerte ou d'événement majeurs, le 12<sup>e</sup> Escadron de radar peut se déployer rapidement. Ce fut notamment le cas lors du Sommet de Montebello en 2007, et en 2010, aux Olympiques de Vancouver et au Sommet du G8 à Toronto. Au cours de tous ces événements, nous avons assuré la sécurité par la surveillance de l'espace aérien réglementé, grâce à un haut niveau de préparation et à la formation continue des membres du 12<sup>e</sup> Escadron de radar. Au besoin, l'escadron peut aussi assurer le remplacement temporaire de radars endommagés ou inutilisables du NORAD.

Pour accomplir son rôle en toute sécurité, la 3<sup>e</sup> Escadre compte aussi sur le 439<sup>e</sup> Escadron de soutien au combat. Il s'agit d'un escadron d'hélicoptères dédié aux missions de recherche et de sauvetage. Son rôle premier est d'appuyer nos pilotes de chasse en cas de problème, mais les membres de cet escadron sont souvent

appelés à porter assistance aux autorités civiles pour des missions de recherche et de sauvetage partout dans l'Est du Canada. Le travail de ces trois escadrons est bien sûr appuyé en permanence par la 3<sup>e</sup> Escadre, une équipe de plus de 1 800 militaires et civils extrêmement dévoués qui ont à cœur notre mission première, à savoir le NORAD.

Depuis plus de 70 ans, la 3<sup>e</sup> Escadre de Bagotville se fait un devoir de maintenir un haut niveau de disponibilité opérationnelle grâce à une préparation constante de son personnel et de ses équipements. La transformation de la menace, autrefois symétrique, en risque de plus en plus asymétrique représente un défi important en matière de défense. L'émergence de menaces à l'intérieur même du territoire protégé par le NORAD nous force à modifier constamment nos façons de faire. Nous sommes donc toujours à l'affût, et faisons tout ce qu'il faut pour nous adapter à ces nouvelles réalités.

Je pense qu'il convient de terminer mon exposé avec la devise latine de la 3<sup>e</sup> Escadre, le mantra selon lequel tous les membres de l'escadre vivent chaque jour, soit *agmen primum libertatis*, qui signifie « à l'avant-garde de la liberté ».

Je vous remercie infiniment de votre attention, et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

● (1545)

**Le président:** Je vous remercie, colonel Ménard.

Puisque je peux voir que la Chambre est encore en plein débat, nous allons commencer la première série de questions.

Monsieur Chisu, s'il vous plaît.

**M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC):** Merci beaucoup.

Je remercie infiniment le major-général et le colonel de leurs exposés.

J'ai une question à poser au major-général Wheeler. En tant que commandant de la Région canadienne du NORAD, pouvez-vous nous parler des opérations de surveillance et d'avertissement actuellement en cours? Dans quelle mesure contribuent-elles à la défense de l'Amérique du Nord?

Vous avez parlé du NORAD, de même que de la surveillance de l'espace aérien, et le colonel Ménard a mentionné l'Escadron de radar. Avant de me joindre aux Forces armées canadiennes, je faisais partie de la défense radar de l'ancien Pacte de Varsovie. Je trouve donc bien intéressant de connaître le rapport entre la surveillance et la défense.

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Bien sûr, monsieur.

Le NORAD constitue évidemment une de nos principales missions dans le cadre de la Stratégie de défense Le Canada d'abord. Nous n'avons pas droit à l'échec, et ne sommes qu'une des régions qui y participent. Nous coopérons donc avec la Région américaine continentale du NORAD, au sud, et avec la Région alaskienne du NORAD pour arpentier le territoire, le surveiller et veiller, bien sûr, à ce qu'aucun ennemi ou aéronef suspect ne survole le territoire canadien. Nous affirmons la souveraineté de l'espace aérien canadien.

Pour y arriver, nous avons le Secteur de la défense aérienne du Canada, ou SDAC, qui utilise conjointement le Système d'alerte du Nord et tous les systèmes de Nav Canada et de Transports Canada afin d'offrir une représentation intégrée de la situation aérienne. Cette représentation est ensuite communiquée à nos alliés des autres régions et regroupée de façon à offrir un portrait global et complet de l'Amérique du Nord.

Grâce à cette information, nous sommes assez bien outillés. Nous avons une bonne compréhension et connaissance de la situation de l'espace aérien partout au Canada et jusqu'aux États-Unis, et pouvons déployer nos avions de chasse en cas d'anomalie.

Ai-je répondu à votre question, monsieur?

**M. Cornéliu Chisu:** Oui.

**Le président:** Veuillez m'excuser, monsieur Chisu, mais la sonnerie de la Chambre a commencé à se faire entendre. Nous allons suspendre la séance puisque nous devons voter dans 29 minutes. Je demande à tous les membres du comité de revenir dès que possible après le vote.

Messieurs le général et le colonel, nous vous remercions de votre indulgence pendant que nous nous absentons brièvement. Merci.

La séance est suspendue.

• (1545) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1645)

**Le président:** Chers collègues, nous allons reprendre nos travaux.

Monsieur Chisu, il vous reste cinq minutes.

**M. Cornéliu Chisu:** Merci, monsieur le président.

Messieurs le général et le colonel, je vous remercie de votre patience.

Général Wheeler, vous qui avez été chef d'état-major et commandant adjoint du Secteur du Nord des Forces canadiennes, pouvez-vous nous expliquer le rôle de l'Aviation royale canadienne dans la surveillance et la protection de l'Arctique canadien?

**Mgén D.L.R. Wheeler:** En fait, j'ai été dans le Nord de 2002 à 2004, mais je travaille encore très activement avec toutes nos forces aériennes du secteur. D'ailleurs, la région est très vaste, comme vous le savez. Elle représente environ 40 % du territoire canadien, mais compte à peine plus de 100 000 habitants. Il faut beaucoup de temps pour se déplacer, peu importe où. Cela dit, l'Aviation royale canadienne, ou ARC, survole l'Arctique depuis sa création, ce qui signifie que nous sommes présents là-bas depuis fort longtemps.

Dans le cadre de la mission du NORAD, nous exploitons également des emplacements d'opérations avancés à Inuvik, à Iqaluit et à deux ou trois autres endroits. Voilà qui nous permet de nous rapprocher de trajectoires qui pourraient être dignes d'intérêt, surtout au pôle Nord. Nous sommes encore en activité là-bas. Nous fournissons aussi un grand soutien à notre station de communications située à Alert, le point le plus éloigné du Canada, à l'aide de nos C-17, nos C-130J et d'autres aéronefs. Nous sommes très actifs. Nous déployons également des hélicoptères dans le Nord afin d'appuyer l'opération Nunavut et de fournir des ressources aux différentes opérations en cours. De façon générale, les forces aériennes vont continuer leurs opérations dans le Nord. Nous jouons bel et bien un rôle important dans le plan de l'Arctique du Commandement des opérations interarmées du Canada, et continuerons à le faire.

**M. Cornéliu Chisu:** Général, quelle est votre appréciation de la menace d'incursion d'autres pays dans l'espace aérien canadien, en particulier dans le nord du Canada? Dans votre exposé, vous avez essentiellement dit que la probabilité d'une attaque d'aviation militaire est faible étant donné le climat géopolitique actuel, mais nous pouvons constater la présence des Russes. Ils ont changé de tactique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et ont radicalement renforcé les anciennes bases soviétiques de l'Arctique.

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Dans ce contexte, je dirais que la menace est tout de même faible. Il serait certainement très difficile d'entrer dans l'Arctique par voie terrestre ou maritime. La situation aérienne est quelque peu différente, mais nous ne prévoyons aucune incursion aérienne majeure. Cela dit, comme vous l'avez remarqué, la Russie est bel et bien beaucoup plus active qu'elle ne l'a été depuis la fin de la guerre froide. Cette année a sans doute été la plus active. Je pense que vous l'avez remarqué, compte tenu des activités de la Russie dans le monde entier. Le pays a récemment envoyé deux ou trois bombardiers Bears au-dessus de la Manche. Il est bel et bien très actif dans les environs du Japon et de la Corée aussi, et nous constatons la même chose dans le Nord.

Des aéronefs russes viennent donc jusqu'à notre région septentrionale. Ils entrent dans la zone d'identification de la défense aérienne du Canada. Ils ne survolent pas vraiment le territoire canadien souverain, mais viennent jusqu'à 40 ou 50 miles au large de nos côtes. Nous en sommes très conscients, et avons certainement l'intention de protéger notre souveraineté. Pour ce faire, nous dépêchons des avions de chasse, ou localisons l'aéronef à partir de nos emplacements d'opérations avancés pour veiller à ce que les Russes sachent que nous sommes là et que nous sommes prêts à défendre notre souveraineté.

**M. Cornéliu Chisu:** Merci beaucoup.

Que pensez-vous de la collaboration dans l'Arctique entre les forces aériennes du Canada et celles des États-Unis, en ce qui a trait à la présence accrue des Russes dans l'Arctique?

• (1650)

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Cette collaboration est d'une importance capitale pour nous, et constitue bien sûr la raison d'être du NORAD. Il s'agit d'une entente binationale entre les États-Unis et le Canada nous obligeant à employer les mêmes tactiques, techniques et procédures. Nous nous entraînons ensemble, volons de la même façon et nous consultons tous les jours, bien sûr. Nous échangeons également des renseignements, mais c'est ce que nous devons pouvoir faire lorsque nous passons d'une frontière à l'autre. Si nous suivons une trajectoire digne d'intérêt, nous ne pouvons pas simplement nous arrêter à la frontière de l'Alaska ou de la zone continentale des États-Unis. Dans un cas semblable, nous coordonnons nos activités avec les Américains et poursuivons notre route. Il se peut que les Américains prennent la relève plus tard ou que nous poursuivions la trajectoire jusqu'au bout. Il en va de même pour les Américains. Ils coordonnent leurs activités avec nous. Il s'agit donc d'une grande entité concertée où les efforts sont unis.

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé, monsieur Chisu.

Madame Michaud, allez-y s'il vous plaît.

[Français]

Vous avez la parole.

**Mme Éloïse Michaud:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les deux témoins de leurs présentations.

Mes premières questions vont s'adresser au Mgén Wheeler.

Dans le *Ottawa Citizen* du 11 février dernier, il y avait un article de Lee Berthiaume où il était question des budgets reliés à l'Aviation royale canadienne. Il faisait notamment mention du plan d'affaires interne de 2014-2015 de la 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada, dont vous connaissez sûrement bien les contraintes budgétaires.

Je vais me permettre de vous lire une partie de l'article. Je le lirai en anglais. On mentionnait ce qui suit:

[Traduction]

Mais selon le plan d'activités pour 2014-2015 de la 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada, « la latitude très restreinte de la Force aérienne en matière de dotation et de finances limite l'efficacité avec laquelle nous pouvons remplir notre mandat ». En plus, on ajoute que le sous-financement « finira par nuire aux opérations de l'ARC ».

[Français]

Dans le même article, on mentionnait aussi qu'il y avait eu une diminution du nombre d'heures de vol.

J'aimerais avoir votre impression au sujet de l'impact des compressions sur les opérations de l'Aviation royale canadienne.

[Traduction]

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Le budget est évidemment très important pour que je puisse mener des opérations, mais aussi mettre sur pied une force, grâce à la formation de nos troupes. C'est une question de priorités. Le budget change d'une année à l'autre. Tout dépend du budget dont les Forces armées canadiennes disposent, mais aussi de l'argent qu'elles allouent à ses différentes divisions. Par exemple, si la Force aérienne est une priorité une année donnée, notre budget pourrait être plus important. Inversement, il pourrait être inférieur si l'on accordait, par exemple, plus d'importance aux opérations de l'armée ou de la marine.

Lorsque nous faisons l'exercice, nous effectuons évidemment une grande planification. D'ailleurs, la planification de l'armée est excellente. C'est ce que nous devons faire. Nous avons besoin de prévoir des réserves pour éventualités et de nous préparer à tout. Lorsque je reçois le budget, je le convertis en contingent annuel d'heures de vol, soit le nombre d'heures que je peux accorder à chacune des flottes que nous utilisons. Je veille ensuite à ce que nous ayons suffisamment d'heures de formation pour que nos équipages soient sécuritaires et efficaces. C'est la principale chose dont je dois m'assurer pour que nous soyons prêts à intervenir dans le cadre des opérations du chef d'état-major de la Défense.

La deuxième chose que je fais, ou ma deuxième priorité...

[Français]

**Mme Éloise Michaud:** Excusez-moi, Major-général Wheeler, mais je dois vous interrompre parce que j'ai peu de temps à ma disposition.

Selon vos observations, quel a été l'impact des réductions budgétaires? Vous m'expliquez comment vous êtes en mesure de maintenir certaines opérations malgré les réductions budgétaires, mais ce n'est pas ce que je vous demande. Je voudrais avoir une meilleure idée de l'impact direct des compressions budgétaires en vertu de ce que vous avez pu constater.

J'ai peu de temps et j'aimerais aussi que le colonel Ménard aborde cette question. Avec tout le respect que je vous dois, je vous demanderais d'être brefs, s'il vous plaît.

[Traduction]

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Bien. Je n'ai observé aucune incidence concrète sur les troupes nécessaires à la mise sur pied de la force, ou sur les ressources que nous mettons à la disposition de la Stratégie de défense Le Canada d'abord.

S'il s'agit d'une année où le budget est inférieur, il peut y avoir une incidence sur nos capacités expéditionnaires supplémentaires. Cette année-là, lorsque nous avons reçu le budget initial, il était inférieur à ce que nous avons reçu le reste de l'année. Nous avons donc pu

allouer des heures additionnelles afin de mener à bien les opérations supplémentaires.

• (1655)

[Français]

**Mme Éloise Michaud:** En fait...

[Traduction]

**Mgén D.L.R. Wheeler:** J'espère avoir répondu à votre question.

[Français]

**Mme Éloise Michaud:** Merci.

Le plan d'affaires dont on parle actuellement a été préparé avant l'implication canadienne en Irak. Comme il s'agit de frappes aériennes, cela a certainement un impact sur l'Aviation royale canadienne. Selon vous, quel est l'impact de l'implication canadienne en Irak sur vos capacités opérationnelles en général, au Canada?

[Traduction]

**Mgén D.L.R. Wheeler:** En ce qui concerne les heures, nous recevons en fait des heures supplémentaires pour notre participation en Irak. C'est avantageux de cette façon.

Du côté de nos opérations au Canada, nous nous assurons d'abord de pouvoir remplir notre mission du NORAD. C'est notre mission première, et elle recevra toujours les ressources nécessaires. De là, nous pouvons déterminer le nombre d'équipages et d'équipes entières que nous pouvons déployer à l'étranger. Nous remettons l'information au chef d'état-major de la Défense. C'est lui qui détermine ce que nous devons fournir au gouvernement. Par conséquent, les efforts que nous déployons en Irak et pour les mesures d'apaisement en Europe n'ont aucune incidence sur les missions que nous menons à bien au Canada.

[Français]

**Mme Éloise Michaud:** Colonel Ménard, voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

**Col Sylvain Ménard:** Je vous remercie, madame Michaud.

[Traduction]

Je crois que le major-général Wheeler a tout dit.

Merci.

[Français]

**Mme Éloise Michaud:** Je vous remercie beaucoup.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste environ une minute.

**Mme Éloise Michaud:** Les hausses de coûts, par exemple pour ce qui est du prix du carburant ou d'autres dépenses de ce genre, peuvent-elles avoir des répercussions sur vos capacités opérationnelles?

[Traduction]

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Bien sûr. Plus nous payons pour le carburant, moins nous avons d'argent à investir ailleurs. Le coût du carburant, surtout dans certaines régions à l'étranger, est supérieur à ce que nous payons au Canada ou aux États-Unis.

Mais il est intéressant de constater que les prix ont tellement fléchi que nous avons en fait plus d'argent cette année pour nos opérations. La situation est très avantageuse pour la Force aérienne.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Norlock, vous avez sept minutes.

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Major-général Wheeler, à la suite des récents investissements du gouvernement pour moderniser et accroître les flottes de CF-18, de C-17 et de C-130J de l'ARC, pourriez-vous nous décrire l'état de préparation de ces aéronefs et leur efficacité à mener des opérations en Amérique du Nord?

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Absolument. Je dirais que ce n'est pas nécessairement l'état de préparation des appareils qui importe, mais plutôt de la capacité qui les utilise. C'est la combinaison du personnel, des aéronefs et des autres ressources qui contribue à cette capacité.

Évidemment, avec l'ajout du C-17 — nous n'avions jamais eu de tel avion de transport stratégique auparavant, mis à part les vieux Hercules utilisés à cette fin —, il s'agit d'un excellent investissement qui appuie nos opérations partout dans le monde, que ce soit pour de l'aide humanitaire ou pour appuyer nos troupes déployées au Koweït. C'est très bénéfique. Les C-130J, qui sont des avions de transport tactique, nous ont permis d'accomplir le travail dans des espaces clos, et ce, sans faire partie de ces types de missions stratégiques. Par conséquent, nous avons maintenant une plate-forme plus complète et flexible, avec des appareils en bon état, qui répondent à nos besoins.

Pour ce qui est du CF-18, nous avons acheté cet appareil en 1982, alors ce n'est pas ce qu'on appellerait un nouveau modèle. C'est plutôt un modèle K qui a été converti. Nous y avons certainement ajouté beaucoup de capacités. Lorsque nous l'avons acheté, c'était un avion haut de gamme. Bien entendu, au fil des années, il n'a pas nécessairement suivi l'évolution de la technologie. Il vient toutefois de subir une cure de rajeunissement et il est maintenant au même niveau que nos avions de première ligne. Il est équipé de nouveaux systèmes avioniques permettant une meilleure interopérabilité avec nos alliés. Il est extrêmement performant, et nous en sommes très heureux.

Évidemment, un jour ou l'autre, comme tout autre appareil, il devra être remplacé, mais pour l'instant, nous sommes très satisfaits des capacités qu'il nous offre.

• (1700)

**M. Rick Norlock:** Nous sommes tous les deux d'accord pour dire que nous avons besoin d'un avion de chasse de cinquième génération, et nous avons chacun nos idées là-dessus, mais il y a quelqu'un qui devra prendre une décision. Je suis sûr que vous conviendrez que l'avion de chasse de cinquième génération est ce dont nous avons besoin.

Général Wheeler, compte tenu de votre expérience à titre de chef d'état-major et de commandant adjoint du Secteur du Nord des Forces canadiennes, pourriez-vous expliquer au comité le rôle que joue le CF dans la surveillance et la protection de l'Arctique canadien?

Je crois que vous en avez parlé tout à l'heure, mais je me demandais si vous n'aviez pas d'autres observations à faire.

**Mgén D.L.R. Wheeler:** J'aimerais ajouter que la Force aérienne n'est pas seule là-bas. Nous appuyons nos collègues de l'armée et de la marine, qui se trouvent là également.

Je pense que nous deviendrons plus actifs dans le Nord et, selon moi, nous nous améliorerons. J'aimerais également signaler que ce qui nous a permis d'accroître nos capacités ou ce qui nous permettra de le faire, c'est le nouvel hélicoptère Chinook. Grâce à ses gros

réservoirs, il fournira un appui extraordinaire à tout ce qui se fait là-bas, une fois que nous aurons atteint l'étape de la capacité opérationnelle totale, ce qui devrait prendre un certain temps. N'empêche que nous l'avons utilisé pour nous rendre à la station Alert et en revenir cette année.

**M. Rick Norlock:** Merci.

Colonel Ménard, pourriez-vous expliquer au comité les divers escadrons basés à la BFC Bagotville et comment ils contribuent à l'état de préparation des membres de la 3<sup>e</sup> Escadre?

**Col Sylvain Ménard:** Ce qu'il faut savoir, c'est que même si on pense souvent à Bagotville pour ses 27 F-18 et son 425<sup>e</sup> Escadron d'appui tactique, qui est l'escadron des F-18, nous avons un grand nombre d'unités, de sous-unités et de divisions qui les appuient. En fait, près de 1 700 personnes assurent le soutien des 27 F-18, et un peu plus de 30 pilotes sont prêts au combat. Nous avons une division des opérations, une division de la logistique et une division de l'administration.

Nous avons parlé brièvement du 12<sup>e</sup> Escadron de radar et du 439<sup>e</sup> Escadron de soutien au combat. Comme je l'ai dit dans ma déclaration au début, on retrouve également le 3<sup>e</sup> Escadron de maintenance (Air), qui veille à la maintenance des CF-18. Nous avons le 414<sup>e</sup> Escadron de soutien de guerre électronique, qui est une unité qui aide à former nos pilotes de chasse dans un environnement de guerre électronique. Il y a aussi le 10<sup>e</sup> Escadron d'instruction technique appliquée (10 EITA), qui forme nos armuriers et tous les groupes professionnels techniques pour mieux appuyer la flotte des CF-18.

Évidemment, nous avons une Escadrille de la Réserve aérienne, qui s'occupe de nos réservistes à l'appui de toutes les divisions et les unités que j'ai énumérées. Nous avons le détachement de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire dans un hôpital, un détachement de la police militaire et un service de contrôle, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, sur le plan du soutien, j'ai le Programme de soutien du personnel, le Centre de ressources pour les familles des militaires, le Centre de soutien au déploiement, etc., et je pourrais continuer encore.

C'est un grand centre d'activités pour tout le monde. Ici, à Bagotville, la mission principale de la 3<sup>e</sup> Escadre est NORAD. Tous les membres comprennent le rôle important qu'ils jouent à l'appui de la mission de NORAD, qui est une priorité ici à la 3<sup>e</sup> Escadre.

**M. Rick Norlock:** Merci.

Colonel Ménard, en 2012, la 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada, l'unité opérationnelle de l'ARC, a élaboré un plan de gestion de l'état de préparation. Je crois savoir que cette année, la 3<sup>e</sup> Escadre Bagotville et la 14<sup>e</sup> Escadre Greenwood participeront à ce programme. Pourriez-vous nous parler de la réussite du plan jusqu'à présent et de la façon dont les troupes à la 3<sup>e</sup> Escadre pourront en bénéficier?

**Col Sylvain Ménard:** Le plan de gestion de l'état de préparation est essentiel à notre capacité de mettre une force sur pied. Il nous permet de former nos troupes, de façon à ce qu'elles puissent répondre à un appel de déploiement partout au Canada ou dans le monde, que ce soit dans le cadre de l'OTAN ou, comme nous le voyons en ce moment, en Iraq. Autrement dit, la 3<sup>e</sup> Escadre est le principal responsable de la mise sur pied de la force pour la force opérationnelle aérienne 1501 et 1502; nous formons près de 250 personnes. Nous leur donnons à tous l'instruction sur les compétences de base des soldats. En outre, nous consacrons beaucoup de temps à les préparer au déploiement.



Nous leur faisons part des leçons apprises lors des dernières missions que nous avons menées à l'échelle mondiale. Ils disposent ainsi de la meilleure information qui soit et se servent des leçons apprises pour aller de l'avant. Cette méthode nous permet d'avoir une force prête et déjà formée en vue d'un déploiement pour répondre à une crise ou participer à une mission souhaitée par le gouvernement. Notre personnel bénéficie d'une formation en temps voulu sur la préparation. Une fois formés, ils sont en attente d'un déploiement n'importe où au pays ou dans le monde pour une période d'un an. Au terme de leur mandat, ils ont une période de repos — un temps d'arrêt — au cours de laquelle ils peuvent continuer d'occuper leurs professions précises et de remplir leurs fonctions techniques. C'est en quelque sorte un temps d'arrêt à la maison.

• (1705)

**Le président:** Merci, colonel.

Votre temps est écoulé, monsieur Norlock.

Madame Murray, vous disposez de sept minutes.

**Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.):** Je vous remercie d'être ici aujourd'hui pour faire le point.

J'éprouve énormément de respect pour ce que font les gens de votre commandement et les dirigeants de votre organisation, surtout en dépit de l'incertitude budgétaire qui perdure. Nous nous retrouvons dans une situation où les coupes dans le budget de fonctionnement ont des répercussions sur la formation qui peut être offerte. Même le coût du dégivrage empêche sur d'autres choses, tellement vous êtes pris à la gorge.

Pourriez-vous indiquer au comité le calendrier de planification que vous utilisez? Je viens du milieu des affaires, et nous établissons un plan pour les trois et les cinq prochaines années. Qu'en est-il au sein de votre organisation?

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Nous ne suivons pas à la lettre le modèle de planification des activités, mais nous établissons des plans sur diverses périodes. Nous planifions pour 5, 10 ou 20 ans, et évidemment, pour l'année suivante également. Nous essayons de prendre les devants le plus possible dans tous ces secteurs, mais comme pour n'importe quel plan, nous devons faire preuve de souplesse, avec des portes d'entrée et de sortie, parce qu'au bout du compte, il y aura toujours des imprévus.

**Mme Joyce Murray:** Vous vous gardez donc une marge de manoeuvre pour les imprévus.

Je regarde justement le rapport de juin 2014 de l'Institut de la Conférence des associations de la défense, le *Cahier Vimy*. Il y a un écart énorme entre les attentes à l'égard de votre organisation et ce qui a été fait depuis 2007-2008. Il s'avère que le report de fonds et les compressions budgétaires ont réduit le budget du ministère, de sorte qu'il se trouve en dessous de ce qu'il était en 2007, lorsqu'il a été rajusté en fonction de l'inflation. Par conséquent, vous avez moins d'argent à dépenser aujourd'hui qu'en 2007, et pourtant, ce à quoi on s'attendait de vous en 2007 et 2008 était très différent.

J'essaie de comprendre. Lorsqu'il y a un report de quelque 6,68 milliards de dollars après 2016-2017, comment arrivez-vous à gérer la situation, compte tenu de la non-utilisation des fonds et du manque de fonds pour les immobilisations?

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Nous avons l'habitude d'avoir moins de fonds ou plus de fonds que prévu. Comme je l'ai dit, nous prévoyons des réserves pour éventualités. C'est ce que nous appelons les portes d'entrée et de sortie. Nous prévoyons toujours des fonds pour la formation afin de nous assurer de demeurer efficaces dans le domaine.

À ce moment-là, nous nous assurons d'atteindre les principaux objectifs de la Stratégie de défense « Le Canada d'abord », qui est la mission que nous accomplissons au pays. Ce sont des missions telles que NORAD et des missions de recherche et de sauvetage, pour lesquelles l'échec n'est pas permis. Nous partirions de là. Nous avons des unités à disponibilité opérationnelle élevée et faible, de sorte que...

**Mme Joyce Murray:** D'accord, merci.

Je vais prendre un exemple précis. Il y a des portes d'entrée et de sortie. On vous dit quelque chose une année, puis il y a ensuite des gels budgétaires, des compressions et des manques à gagner, c'est-à-dire des portes de sortie. Pourriez-vous expliquer pourquoi une partie importante de vos opérations de défense de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire la recherche et le sauvetage... En quoi cela est-il lié au fait qu'on n'est pas allé de l'avant avec le projet de remplacement d'avions de recherche et de sauvetage, alors que le gouvernement conservateur avait pris un engagement le 5 décembre 2005, qu'il s'agissait d'une grande priorité apparemment en 2006-2007 et que cela s'inscrivait dans le cadre de la Stratégie de défense « Le Canada d'abord » en 2008, et qu'aujourd'hui, il n'y a toujours pas de DP officielle? Lorsque je regarde la liste, je vois une caricature en ce qui a trait aux portes d'entrée et de sortie. Est-ce attribuable aux incertitudes liées au financement? Est-ce ce qui a nui au projet, ou s'il y a d'autres éléments qui peuvent expliquer pourquoi on ne procède pas au remplacement de la flotte?

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Il s'agit d'une question très stratégique. Ce n'est pas quelque chose que nous faisons ici au niveau opérationnel ou tactique.

Ce que je peux dire, par contre, c'est que notre personnel de recherche et de sauvetage est extrêmement professionnel et mène des opérations quotidiennement. Ces gens sont sur un pied d'alerte 365 jours par année dans trois régions et font de l'excellent travail en première ligne. Nous sommes très fiers d'eux. Je ne dis pas qu'un jour, nous ne devons pas remplacer nos appareils. Évidemment, c'est du matériel, mais le matériel que nous avons actuellement est certainement capable de faire le travail.

**Mme Joyce Murray:** C'est la même chose pour les avions multimitations canadiens. On a dit que les appareils Aurora seraient remplacés parce qu'il s'agissait d'une flotte essentielle. Sept ans plus tard, on en est toujours à l'étape préliminaire de la définition des besoins. Est-ce que ce type d'incertitude quant au remplacement de l'équipement a une incidence sur le moral de votre personnel qui travaille avec cette flotte vieillissante?

• (1710)

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Sachez que les personnes qui travaillent avec l'équipement... Je n'irais pas jusqu'à dire qu'elles sont en amour avec ce qu'elles font, mais elles se dévouent corps et âme pour maintenir et améliorer l'équipement et s'assurer qu'il est en mesure de mener les opérations.

Lorsqu'on prend les appareils Aurora, vous avez raison de dire que ce n'est pas ce qu'on avait prévu au départ, mais à l'heure actuelle, il s'agit de l'un des meilleurs appareils de renseignement, de surveillance et de reconnaissance dans le monde. C'est une grande réussite, mais je conviens que ce n'était pas le plan initial.

**Le président:** Votre temps est écoulé, madame Murray.

Monsieur Opitz, vous amorcerez la deuxième série de questions. Vous avez cinq minutes.

**M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC):** Merci, monsieur le président. Monsieur Ménard, tout d'abord, sachez que je ne laisserai pas la force aérienne avoir le dessus en matière de latin, alors *non nobis sed patriae*, ce qui signifie « notre pays avant nous ». C'était ma devise régimentaire.

Je ne suis pas d'accord avec Mme Murray lorsqu'elle parle de caricatures. J'ai servi dans l'armée de 1978 à 2011 et j'ai vécu la décennie de noirceur. J'avais un équipement défectueux. Je suis passé de soldat à lieutenant-colonel. Je conduisais cet équipement et je devais assurer son entretien et, général, vous avez tout à fait raison: c'est du matériel et ça s'use. La seule chose pour laquelle je suis reconnaissant aux libéraux, c'est que nous avons appris à faire beaucoup avec pas grand-chose. Même aujourd'hui, nous avons un budget 26 % supérieur à ce qu'ils avaient à l'époque.

Les appareils Aurora, comme vous l'avez indiqué, sont parmi les meilleurs aéronefs dans le monde, en matière de surveillance, notamment, sur le théâtre des opérations. Nous en sommes très fiers, et la force aérienne a été celle qui en a le plus profité, avec les Hercules de classe J et, évidemment, les C-17 Globemasters. Nous sommes très heureux de tous ces appareils. Il ne faut pas oublier les appareils Chinook, qui sont un cadeau du ciel, en particulier pour l'infanterie. Nous sommes très fiers de notre équipement et de notre bilan jusqu'à ce jour.

Toutefois, général, vous avez absolument raison. Les choses s'usent et doivent être remplacées. Nous sommes dans de nombreux théâtres de guerre, et selon bon nombre de mes alliés avec qui je suis encore très proche aujourd'hui, le Canada jouit d'une très bonne réputation à l'échelle mondiale.

Je vous remercie, vous et colonel Ménard, pour ce que vous faites pour garantir que le rôle du Canada soit bien en vue partout dans le monde.

Général, compte tenu des menaces aériennes potentielles et du contexte opérationnel actuel, selon vous, qu'est-ce qui représenterait la plus grande menace dans l'espace aérien nord-américain?

• (1715)

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Pour ce qui est de l'espace aérien nord-américain, de la perspective du NORAD, il y a deux types de menaces. Tout d'abord, il y a le type de menace décelée dans le cadre de l'opération Noble Eagle, qui fait suite aux attaques du 11 septembre, où des terroristes prennent le contrôle d'un appareil civil. L'autre menace serait évidemment la menace russe qui est très présente partout dans le monde, comme nous l'avons indiqué plus tôt, et surtout dans le Nord, en ce qui nous concerne.

L'autre chose que j'aimerais ajouter au sujet des Russes, c'est qu'ils ne vont probablement pas lancer des attaques en Amérique du Nord, mais ils s'entraînent régulièrement à cet effet. Ils ont amélioré leur équipement, et leurs armes sont plus furtives que jamais. Nous devons rester à l'affût de la technologie.

Pour ce qui est de l'opération Noble Eagle, nous nous pratiquons régulièrement, comme nous le faisons pour contrer les incursions russes dans l'espace aérien canadien. Nous sommes très à l'aise avec les pratiques et les procédures que nous avons mises en place, les techniques que nous utilisons et l'interopérabilité que nous avons avec les Américains.

À l'échelle mondiale, nous sommes très heureux qu'ici, en Amérique du Nord, nous bénéficions d'un solide programme. Je dirais que c'est bien plus dangereux à l'extérieur de l'Amérique du Nord qu'à l'intérieur.

**M. Ted Opitz:** Beaucoup de vos collègues travaillent au-dessus de la mer Baltique en ce moment et ils sont directement témoins de ce que vous dites. En ce moment, la Russie bâtit sa force aérienne et possède des chasseurs furtifs qui seront bientôt en état de fonctionner.

Colonel Ménard, vous avez parlé de l'environnement de guerre électronique. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet et nous décrire ce que cela signifie pour le NORAD?

**Col Sylvain Ménard:** Dans l'environnement de guerre électronique, on utilise le spectre électromagnétique à son avantage. Ce que nous essayons de faire, ou ce que d'autres pays essaient de faire, c'est d'empêcher les autres pays d'utiliser le spectre électromagnétique, de manière à être les seuls à pouvoir l'utiliser. Voilà la nature de la guerre électronique.

Les pilotes de nos chasseurs doivent être formés dans ce domaine. En termes simples, quand nous pilotons en temps normal et que nous regardons le radar, nous voyons une image claire, et il nous est très facile de voir nos cibles. Évidemment, s'il y a du brouillage électromagnétique, l'image devient très complexe, et les pilotes doivent la démêler.

Par conséquent, le 414<sup>e</sup> Escadron nous aide, à l'Aviation royale canadienne, en nous formant dans cet environnement. L'escadron aide aussi à former l'armée et la Marine royale canadienne.

Je suis ravi de dire que, compte tenu de la modernisation à mi-vie de nos CF-18, nous possédons une très bonne suite d'armes défensives électroniques. Notre chasseur demeure pertinent sur la scène internationale. Toutefois, c'est le jeu du chat et de la souris, alors nous devons nous tenir à jour. Comme le général Wheeler l'a dit, le monde évolue rapidement, et nous devons conserver une longueur d'avance.

**Le président:** Merci, colonel.

Votre temps est écoulé, monsieur Opitz.

[Français]

Monsieur Brahmi, vous avez la parole. Vous disposez de sept minutes.

**M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD):** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse au colonel Ménard.

J'essaie de comprendre un peu l'impact que pourrait avoir le déploiement des forces en Irak sur le NORAD et sur le fonctionnement à Bagotville, par exemple. Vous avez mentionné que vous disposiez de 27 CF-18 opérationnels qui y sont stationnés en permanence. Est-ce exact?

[Traduction]

**Col Sylvain Ménard:** Oui, monsieur. Nous disposons de 27 CF-18 à Bagotville.

Nous utilisons les chasseurs. Nous pouvons gérer tous les chasseurs canadiens dans un grand bassin. Il importe peu quelle escadre est désignée pour aller outre-mer. Nous travaillons ensemble. Nous formons une excellente équipe pour veiller à remplir...

[Français]

**M. Tarik Brahmi:** On dit que six CF-18 de Cold Lake sont déployés au Koweït pour l'intervention en Irak, mais en fait, il s'agit plutôt d'un groupe de 27 CF-18. Ils ne proviennent pas spécifiquement d'une base précise. Est-ce exact?

• (1720)

[Traduction]

**Col Sylvain Ménard:** Non, monsieur.

Dans le cas des avions à réaction pour l'Irak, en ce moment, il s'agit de CF-18 de Cold Lake. Ce que je voulais dire, c'est que, ici au pays, nous pouvons gérer le bassin au Canada de façon centrale. Si jamais la mission dure longtemps, il est possible d'utiliser plusieurs CF-18 à tour de rôle — parce que, comme vous le savez, c'est un appareil très complexe sur le plan technique, qui nécessite beaucoup d'entretien après chaque heure de vol. Il serait possible de les remplacer par un avion à réaction de Cold Lake ou de Bagotville, et les Canadiens ne verraient absolument aucune différence.

Au Canada, la force de chasse n'est pas une grande entité. Nous travaillons ensemble pour nous assurer de remplir nos missions à l'étranger et au pays dans le cadre du NORAD et de minimiser l'impact des déploiements sur nos deux escadres de chasseurs.

[Français]

**M. Tarik Brahmi:** Parlons du nombre d'heures ou du nombre de sorties, car je ne sais pas comment vous calculez cela.

Est-il question du nombre de sorties par semaine ou du nombre d'heures de vol par semaine? Le fait qu'une partie des CF-18 soit déployée en Irak réduit-il le nombre d'heures de vol par semaine au sein du NORAD? Avez-vous des chiffres à cet égard et un ordre de grandeur à nous donner?

[Traduction]

**Col Sylvain Ménard:** Non. Je suis désolé, mais je n'ai pas le nombre d'heures à portée de la main. Il faudrait que je vous revienne à ce sujet.

Comme le général Wheeler l'a souligné à maintes reprises, le NORAD constitue notre principale mission. Nous remplissons la mission du NORAD et nous nous assurons de garder tout ce dont nous avons besoin pour la mener à bien. Ensuite, nous affectons nos autres ressources à des missions à l'étranger en fonction des priorités établies, comme la mission en Irak.

[Français]

**M. Tarik Brahmi:** Dans le cadre de l'opération Impact, y a-t-il des types d'intervention où le CF-18 est actuellement limité? Y a-t-il des limites qui justifieraient le fait, par exemple, de recourir à un F-35 parce qu'un autre avion ne pourrait pas faire la même chose? Avez-vous été confronté jusqu'ici à des types d'interventions qui ont été limitées par le fait qu'on avait des CF-18 et non pas un chasseur complètement furtif, par exemple?

[Traduction]

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Pourrais-je répondre à cette question?

Divers types d'opérations sont menés. Le Moyen-Orient n'est pas un environnement sophistiqué. Les gens sur le terrain là-bas, comme l'EIIL et d'autres belligérants, n'ont pas nécessairement beaucoup de ressources sur le plan des munitions sol-air. Par contre, il existe beaucoup de pays plus sophistiqués, où nous serions mis à beaucoup plus rude épreuve que nous le sommes en Irak.

[Français]

**M. Tarik Brahmi:** Je vous remercie.

En ce qui a trait au radar, j'imagine que c'est aussi la même chose. Le radar ennemi constitue-t-il un autre paramètre?

[Traduction]

**Mgén D.L.R. Wheeler:** L'ensemble des parties d'un avion forme un tout, qui doit pouvoir travailler et être compatible avec les autres aéronefs. Dans certaines guerres, il faut commencer par se battre pour se mettre en bonne position et ensuite se battre pour en sortir. Ce n'est pas ce qui se passe en Irak, où nous avons tendance à voler à haute altitude pour nous assurer de mener nos opérations dans un environnement pacifique.

**Le président:** Merci, général. Merci, monsieur Chisu.

Monsieur Bezan, vous disposez de cinq minutes.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier les témoins d'être parmi nous aujourd'hui et aussi d'avoir fait preuve d'indulgence quand nous sommes allés voter. Je sais que votre temps est précieux. Nous vous remercions pour tout ce que vous et vos subalternes faites pour le Canada, tant au pays qu'à l'étranger.

Général Wheeler, il est toujours bon de vous voir; nous avons eu l'occasion de nous voir deux ou trois fois au cours de l'hiver. Toutefois, j'aimerais revenir à une remarque de Mme Murray concernant les Auroras, dans laquelle elle a essayé de minimiser leurs capacités.

Pourriez-vous nous parler de l'importance que représente pour nous la capacité des Auroras en ce moment, pas seulement du point de vue de l'aviation, mais aussi du point de vue du rôle qu'ils jouent dans le cadre de l'Opération Impact en Irak à l'heure actuelle? Par ailleurs, général Wheeler, vous avez parlé du fait qu'il s'agit d'une des meilleures capacités de surveillance aérienne dans le monde. Pourriez-vous nous dire comment l'Aurora s'est mesuré dans le cadre de l'exercice RIMPAC il y a à peine quelques mois, et nous parler de l'excellent travail qu'il y a accompli?

• (1725)

**Mgén D.L.R. Wheeler:** L'Aurora est du même millésime que le CF-18; en fait, nous l'avons acheté seulement un peu plus tôt. Par conséquent, il ne s'agit pas nécessairement d'un jeune aéronef. Au départ, nous l'avons acheté pour sa capacité de guerre anti-sous-marine. Après la guerre froide, le nombre de guerres anti-sous-marines a commencé à diminuer un peu. Nous avons donc décidé d'en faire un aéronef polyvalent et de l'affecter à une mission secondaire de SAR, et aussi à des sorties de renseignement, de surveillance et de reconnaissance.

Depuis ce temps, les guerres anti-sous-marines ont connu un regain de faveur considérable, surtout de la part des pays du Pacifique. Il existe donc une véritable menace sur ce plan, raison pour laquelle le Canada doit posséder une capacité de ce genre. Toutefois, compte tenu de toutes les nouvelles modifications qui ont été apportées à l'Aurora dans le cadre du programme d'inspection en bloc et des investissements que nous avons faits pour ses modifications à mi-vie, il s'agit maintenant de notre meilleure plate-forme de SRS. Voilà pourquoi nous l'affectons à l'Opération IMPACT, au Koweït, à l'heure actuelle.

Nous en avons deux sur place là-bas, qui sont en état de voler. Nous avons un Aurora de phase III et un Aurora de phase II — parce que nous continuons d'effectuer ces modernisations à mi-vie en ce moment. Ils ont comme mission de survoler l'Irak et de recueillir des renseignements au nom de la coalition. Ils ne font pas que recueillir des renseignements pour les Canadiens, ils en recueillent pour toute la coalition et, de bien des manières différentes. Ils ne se servent pas d'une seule plate-forme de recueil de renseignements, et c'est ce qui en fait un aéronef si spécial. Beaucoup d'avions jouent ce genre de rôle, mais ils ne possèdent qu'un seul type de capacité. Comme je l'ai dit, l'Aurora a des capacités multiples. D'après moi, cette modernisation à mi-vie nous a bien rendu service; nous planifions l'utiliser beaucoup pendant encore bien des années.

**M. James Bezan:** Merci.

Au comité, nous parlons de nos CF-18, qui sont en poste à BFC Bagotville et à BFC Cold Lake. Comment faites-vous pour déterminer à quel escadron affecter la mission du NORAD sur la côte Ouest, dans l'Arctique, en Alaska, dans la région à l'est de l'Arctique et dans toute la région de l'Extrême-Arctique?

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Nous divisons le pays en deux secteurs. Nous affectons Bagotville au secteur est et Cold Lake au secteur ouest. Nous avons un certain nombre de bases d'opérations déployées et d'emplacements d'opérations avancés, où nous pourrions nous rendre, au besoin, si nos renseignements indiquent que c'est là que nous devrions axer nos efforts — et nous le ferons.

Cependant, comme le colonel Ménard l'a déjà mentionné, nous sommes la seule force de chasse. Si jamais nous devons déployer nos efforts davantage d'un côté que de l'autre, Cold Lake appuiera Bagotville, et Bagotville appuiera Cold Lake.

**M. James Bezan:** Voici ma dernière question, compte tenu du rôle que vous avez joué dans la 1<sup>re</sup> DAC, à Winnipeg — vous y avez occupé des postes de commandement à trois échelons différents, dans la 1<sup>re</sup> DAC et dans la Région canadienne du NORAD. Quand nous regardons l'avenir et le matériel qui est à votre disposition, en plus des responsabilités navales qui sont maintenant associées à

l'espace aérien, à votre avis, surveillons-nous la situation d'assez près là-haut — surtout dans l'archipel Arctique —, ou est-ce que notre système RADARSAT nous fournit le type de surveillance nécessaire?

**Mgén D.L.R. Wheeler:** Comme nous l'avons déjà mentionné, le SDAC à North Bay peut bien voir la plus grande partie du Canada. Cependant, il est très difficile de voir l'Arctique. Il n'y a pas beaucoup d'infrastructure là-haut, et il n'y a pas beaucoup de radars civils là-haut non plus. Voilà pourquoi le Système d'alerte du Nord est très, très important. Cela dit, le système vieillit et aura besoin d'être remplacé à un moment donné. Nous observons le même phénomène dans l'ensemble des installations du NORAD à l'heure actuelle. Par conséquent, l'amiral Gortney, qui est le commandant quatre étoiles du NORAD, à Colorado Springs, a chargé le NORAD de se pencher spécifiquement sur cette question pour voir de quelles technologies nous aurons besoin à l'avenir pour exercer une surveillance précoce et accrue de tout ennemi qui pourrait vouloir cibler l'Amérique du Nord.

Nous nous penchons sur la question, mais nous n'avons pas encore de détails à ce sujet. Le Système d'alerte du Nord sera en place pendant encore un certain temps, mais il est prudent de planifier l'avenir.

● (1730)

**Le président:** Merci beaucoup, général Wheeler.

Merci, colonel Ménard, encore une fois d'avoir fait preuve d'indulgence quand nous avons interrompu la réunion.

Je tiens à dire officiellement que je regrette que le comité ne puisse pas visiter vos postes de commandement à cause de l'obstruction de l'opposition officielle — pas dans notre comité, mais dans le cours d'autres travaux parlementaires. Je vous remercie donc de votre contribution d'aujourd'hui à notre étude de l'Amérique du Nord.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>